

Ville de Montreuil
Direction des finances

N°
Elu pilote : E. CUFFINI

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2012

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET AFFECTATION DES RESULTATS – EXERCICE 2011 - VILLE

Mesdames, messieurs,

Le compte administratif 2011 retrace l'ensemble des dépenses et recettes réalisées par la ville entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2011. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par le Trésorier.

Pour la 3^{ème} année pleine consécutive d'exercice de notre mandat les indicateurs financiers évoluent favorablement, traduisant l'assainissement, l'amélioration de la gestion communale et la progression des investissements réalisés.

Vous pourrez ainsi constater les résultats positifs de nos efforts menés avec constance depuis notre élection, tout en veillant à garantir et à développer la qualité du service public rendu aux habitants, ainsi que la mise en œuvre de nouvelles actions et nouveaux projets, conformément à nos engagements envers les Montreuillois.

Je présenterai l'exécution du budget de la commune de Montreuil en deux temps :

1. *Synthèse des principaux résultats financiers et actions menés par la municipalité au cours de l'année.*
2. *Analyse détaillée des comptes de l'exercice 2011*

1. une exécution financière saine au service des Montreuilloises et Montreuillois.

A. Une exécution financière saine.

L'exécution du budget 2011 de la commune fait ressortir les éléments d'équilibres suivants :

	Recettes réelles de fonctionnement	191 656 979,98
-	Dépenses réelles de fonctionnement	158 324 661,21
=	Excédent brut d'exploitation	33 332 318,77

La section de fonctionnement a dégagé sur l'exercice un total de 33 M€ disponible pour :

- assurer la prise en charge du remboursement de la dette,
- participer au financement des investissements opérés sur Montreuil.

	Excédent brut d'exploitation	33 332 318,77
-	Remboursement en capital de la dette	19 534 687,01
=	Epargne nette	13 797 631,76

Après remboursement du capital de la dette, notre ville a dégagé 13,8 M€ d'épargne nette, somme affectée au financement des investissements.

Afin d'optimiser ce montant *avant tout recours à l'emprunt*, la municipalité à :

- recherché des co-financements auprès de nos partenaires, dont, notamment, la CAEE (2 M€), la région (0, 3M€), l'Etat (0,3M€) et le CG93 (0,1M€)
- perçu le remboursement de la TVA sur les investissements 2009 (FCTVA : 2,5 M€), ainsi que la Taxe Locale d'Equipement (TLE : 1,1 M€)

=	Epargne nette	13 797 631,76
	subventions et remboursement	
+	cautionnement	4 375 049,23
+	FCTVA et TLE	3 584 772,85
=	ressources d'investissements hors Emprunts	21 757 453,84

Le total des ressources dégagé pour le financement des investissements hors emprunt s'établit ainsi à 21,8 M€.

=	ressources d'investissements hors Emprunts	21 757 453,84
-	Dépenses réelles d'investissements	31 449 530,61
=	Besoin de financement des investissements hors transfert excédents investissement du budget d'assainissement à la CAEE	9 692 076,77

En regard, nous avons **investi pour un total de 31,4 M€** suscitant ainsi un besoin de financement par l'emprunt de 9,7 M€, **soit un taux de financement des investissements par l'emprunt de 31 % contre 43 % pour les communes de 100.000 habitants** sur la région Ile de France (donnée 2010)

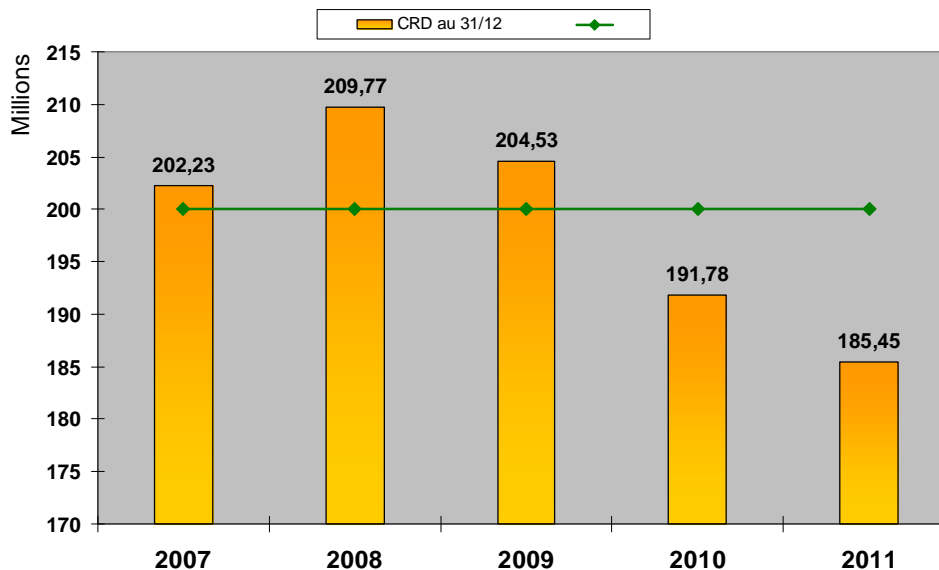
Par ailleurs, à l'occasion du transfert de la compétence assainissement à l'agglomération, il a été décidé de transférer l'excédent d'investissement du budget annexe de l'assainissement à la communauté d'agglomération, notamment afin de permettre le financement du bassin de rétention, opération cofinancée avec le conseil général

	Besoin de financement des investissements hors transfert excédents investissement du budget d'assainissement à la CAEE	9 692 076,77
	Transfert excédents d'investissement	
+	assainissement à CAEE	4 658 258,64
=	Total besoin de financement de l'exercice	14 350 335,41

Au total, le besoin de financement de l'exercice s'établit à 14,3 M€.

Ce besoin de financement a été couvert par un emprunt de 13,2 M€, la gestion de trésorerie permettant de ne pas de recourir à un montant supplémentaire et **permettant de poursuivre la réduction de l'endettement de la municipalité pour la 3^{ème} année consécutive.**

Au total, l'endettement de la ville évolue comme suit :



Cette gestion rigoureuse a été menée tout en assurant une politique active au service des Montreuillois et Montreuilloises.

B. Une politique active au bénéfice des Montreuillois et Montreuilloises

Citons quelques éléments significatifs des actions conduites en 2011 :

- **Dans le domaine des solidarités**, la ville a renforcé son engagement en 2011, en particulier par une **augmentation de la subvention versée au CCAS**.

L'année 2011 a été marquée par la montée en charge de **l'activité du CLIC** (centre local d'information et de coordination gérontologique), qui a accueilli, conseillé et orienté de nombreuses personnes âgées. On peut noter aussi sur le secteur du **handicap** la mise en place d'une **permanence téléphonique** et l'important travail mené sur **l'accessibilité des bâtiments et de l'espace public**. Le recrutement **d'un directeur sur les deux foyers résidence** a permis d'enclencher un travail important de modernisation de ces foyers. Un chantier de **réduction de la précarité** des agents a été également mené, en particulier sur le service du maintien à domicile. Les **centres sociaux** ont poursuivi leurs activités dans les quartiers avec de nombreux temps forts et la ville a lancé le chantier du **nouveau centre social du Bel Air**. Elle a également renforcé son soutien au **centre social associatif SFM** sur le quartier la Boissière.

- La priorité donnée par la municipalité à la **jeunesse** s'est concrétisée, au-delà de l'activité régulière du SMJ sur la ville et les quartiers ou l'organisation des séjours, par plusieurs avancées importantes : l'ouverture du **nouveau bâtiment** du service jeunesse avenue Franklin, le démarrage de l'accueil dans les services de la ville de volontaires du **service civique**, mais aussi la **municipalisation du Café la Pêche**. Un réseau de **médiateurs citoyen** a été mis en place. Les antennes vie de quartier ont poursuivi et renforcé leur activité, avec notamment l'organisation de nombreux événements dans les quartiers, et le lancement de l'élaboration de **deux projets de quartier** (Ramenas / Léo Lagrange et Jean Moulin / Beaumont). Un important chantier de **refonte de la politique en direction des associations** a été lancé.

- En matière de **santé**, l'année 2011 a été marquée par l'ouverture du **nouveau centre de santé Tawhida Ben Cheikh**, sur le secteur Bel Air Grands Pêcheurs, caractérisé par une faiblesse de l'offre de soins. Cette ouverture a permis d'augmenter l'offre globale de soins

des centres de santé sur la ville et de la rééquilibrer au profit de quartiers très dépourvus. Le bilan d'activité de ce centre montre que la part des bénéficiaires de la CMU dans les patients accueillis est la plus importante de l'ensemble des centres de santé de la ville. Le travail de concertation large sur le **plan local de santé publique** s'est poursuivi de façon très intense avec notamment l'organisation d'une **conférence locale de santé** à l'automne.

- La ville a aussi poursuivi un ambitieux **Programme de Renouvellement Urbain et Social** sur deux secteurs : aménagement du **quartier "La Noue"** et le **quartier Belair-Grands Pêcheurs**.

2011 a été l'occasion de lancer le dossier de consultation pour le recrutement de la maîtrise d'oeuvre des **aménagements du quartier "La Noue"** composé d'une Zone urbaine sensible (ZUS) de 6117 habitants qui faisait l'objet depuis 15 ans d'une réflexion en terme de rénovation urbaine sur les questions de parking, de circulation, d'accessibilité et de propreté.

Le **quartier Bel Air-Grands Pêcheurs** de 7 000 habitants, classé en ZUS (Zone urbaine sensible), fait l'objet d'un projet de rénovation urbaine et sociale qui s'inscrit dans la volonté de la Ville de traiter conjointement le développement et la requalification du territoire. Il est construit sur un partenariat entre la Ville, les bailleurs sociaux et les partenaires de renouvellement urbain. Parmi ses enjeux : la revalorisation de l'image du quartier, l'insertion du quartier dans la ville et la restauration des liens sociaux.

Depuis 2008, l'accent est particulièrement mis sur l'amélioration du cadre de vie des habitants : outre les dimensions urbaines (habitat, équipement, espace public), il s'agit d'encourager la diversité du quartier et ses relations avec les quartiers voisins qui vont aussi se transformer (Murs-à-Pêches, Ruffins) avec l'arrivée du tramway. Mais également aussi de mieux respecter ce qui existe déjà dans le quartier et l'environnement, de mieux prendre en compte le développement de la vie culturelle et citoyenne ainsi que la réussite scolaire, de donner une place aux activités économiques, et enfin de favoriser la prévention et la sécurité.

- D'importantes actions dans le champ des **économies d'énergies** ont été menées avec le lancement d'un marché pour l'exploitation des installations thermiques de la ville. Ce marché comporte des clauses supplémentaires visant un meilleur entretien des installations et des réductions de consommations : des prestations visant la maîtrise de l'énergie et un système de malus basé sur le coût des surconsommations notamment.

Des **opérations d'économies d'énergies ou d'eau** ont été aussi lancées parmi lesquelles on peut citer les réfections de systèmes d'éclairages économiques au centre administratif OPALE, au gymnase P.Bert, au stade nautique M.Thorez, la rénovation des réseaux d'eau du Centre Horticole et mise en place de compteurs divisionnaires par corps de bâtiments desservis, le projet de récupérateur d'eau de pluie sur le site de la voirie P. DOUMER.

Sur l'aspect thermique du bâtiment, une campagne de sensibilisation a été réalisée pour renforcer la maîtrise de l'énergie sur à Opale, la Mairie et Cap Horn (affichettes explicatives et de thermomètres).

Les bâtiments municipaux ont par ailleurs bénéficié de la montée en charge du **plan de mise en conformité légionnelle**.

- Parmi les **actions du Plan climat** qui ont été lancées et clôturées en 2011, l'exposition Eco'home montée en partenariat avec MVE au PIC a drainé un public important notamment des enfants des centres de loisirs et écoles. Le **diagnostic énergie-climat du territoire** a débouché sur une cartographie de la vulnérabilité des ménages face à la précarité énergétique et des éléments de prospective. Suivi par MVE et financé par la ville et l'Etat, un

groupe de jeunes d'Unis cités a été mandaté sur la prévention et lutte contre la précarité énergétique des familles du quartier Montreuil.

Les projets lancés en 2011 dans le cadre de l'**Agenda 21** ont principalement eu pour objectif de rendre les associations, les bailleurs, les entreprises et les habitants acteurs du développement durable : organisation du colloque "les espaces verts des bailleurs, une chance pour la nature", lancement de l'appel à initiative pour une ville durable, développement des jardins partagés et des ruches, suivi de la zone Natura 2000 avec le des comités d'usagers et scientifiques du Parc des Beaumonts, mise à plat de la gestion des jardins familiaux, mise en place de projets "on sème à Montreuil", formation des animateurs des centres de loisirs pour la mise en place de projets pédagogiques sur l'environnement, nouveau marché d'alimentation des crèches augmentant significativement la part des aliments bio...

- Parmi les investissements importants de l'année, il convient de souligner la poursuite des études préparatoires pour **le Méliès** avec le recrutement de l'équipe de maîtrise d'œuvre et la consultation pour les entreprises chargées de réaliser les travaux.

De même le projet de **Piscine Ecologique** a été mis sur les rails de telle manière que les travaux puissent démarrer en 2012. Ce programme est exemplaire du point de vue écologique et a fait l'objet tout au long de l'année 2011, de recherches de partenariats. La sélection de la maîtrise d'œuvre s'est faite par concours sur esquisse et les études ont été réalisées jusqu'en phase Projet - DCE.

Les travaux de **restauration des murs à pêches** ont débutés dernier trimestre 2011. Cette opération remarquable concerne notamment le traitement des murs d'une parcelle et le passage entre l'impasse Gobétue et la rue Pierre de Montreuil. Une partie des travaux a été réalisée en 2011 en site classé, en partenariat avec l'ABF, un archéologue du département et l'architecte du patrimoine.

Parmi les autres opérations, on citera aussi la **Crèche Maurice Titran** de 25 berceaux dans le quartier Bel Air, les études et le choix du maître d'œuvre pour la relocalisation de la crèche Picasso dans le **pavillon Duclos**, la rénovation de la **crèche Rosenberg** et l'achèvement du **Centre de Santé Tawhida Ben Cheikh** qui a ouvert en mars 2011.

Au cours de l'année 2011, deux concours de maîtrise d'oeuvre pour le recrutement d'équipe pour la **réalisation de groupes scolaires**. Il s'agit du groupe scolaire "**Résistance**" et du groupe scolaire "**Voltaire** / ex Paul Eluard".

Parmi les travaux d'été 2011, citons le **désamiantage** des locaux des équipements suivants : l'école élémentaire Jules Ferry, l'école élémentaire Daniel Renoult, l'école élémentaire Henri Wallon, l'école maternelle Romain Rolland, l'école maternelle Jean Moulin, l'école maternelle Paul Lafargue, l'école maternelle des Grands Pêcheurs, l'ABCD de l'école maternelle Berthelot.

Le terrain de foot Jacamas sur la dalle Décathlon a été mis en service, la rénovation du complexe Nouvelle France s'est poursuivie. Le stade Nautique a accueilli la **dernière** édition de l'Open de France de natation synchronisée.

- Dans le champ des **fonctions ressources**, l'administration générale s'est inscrite dans la dynamique de modernisation de l'administration, de recherche de leviers d'économie ainsi que de mise en place d'une **administration éco-responsable** tout en approfondissant sa mission de sécurisation juridique. Cela s'est traduit par la mise en place d'une véritable politique achat, et la modernisation des outils de travail informatiques (logiciel de préparation du Conseil municipal et de gestion des actes) ou techniques (panneaux d'affichage) et l'ouverture de la mairie annexe assurée par la direction accueil et proximité.

Les principales mesures en terme de **ressources humaines** ont été orientées sur la réduction de la précarité, l'amélioration des conditions de travail, la mise en place d'une aide à la prévoyance, l'augmentation des rémunérations et les créations d'emplois nécessaires au bon fonctionnement des services. Les premiers transferts de personnels à la CAEE correspondant aux transferts de la compétence déchets ont été réalisés. Ces mesures sont développées dans l'analyse détaillée des comptes de l'exercice 2011.



La deuxième partie du rapport développe les différents éléments constitutifs des équilibres financiers dégagés par l'exercice 2011 tels qu'ils ressortent du compte administratif.

2. Analyse détaillée des comptes de l'exercice 2011.

Détermination du résultat final des deux sections du budget :

↳ INVESTISSEMENT

- **Le résultat 2011** de la section d'investissement est égal au résultat de l'année (recettes constatées - dépenses réalisées), corrigé du résultat de l'année 2010 et des restes à réaliser tant en dépenses qu'en recettes.
- **Les restes à réaliser** sont des crédits d'investissement qui ont été engagés dans l'exercice 2011 et qui n'ont pas encore donné lieu à une réalisation. Ces crédits sont reportés sur 2012.

↳ FONCTIONNEMENT

- **Le résultat de la section de fonctionnement** est égal au résultat de l'année 2011 (recettes constatées - dépenses réalisées), corrigé du résultat de l'année 2010.
- **Le virement de la section de fonctionnement vers l'investissement** prévu au budget n'est pas exécuté au cours de l'exercice et l'exercice se termine logiquement par un « besoin de financement » en investissement et un excédent en fonctionnement, le Conseil municipal constatant ces deux résultats au compte administratif. Ce résultat 2011 constaté est ensuite intégré au budget supplémentaire 2012, objet de la première décision modificative 2012.



Le résultat final du compte administratif 2011 est excédentaire de **469 255,86€** ce qui correspond à l'un des résultats les plus faibles de ces dernières années.

Cet excédent se répartit différemment entre les deux sections du budget :

- 26 776 044,61€ d'excédent en fonctionnement (résultat reporté inclus)
- 26 306 788,75€ de besoin de financement en investissement

L'analyse détaillée des sections de fonctionnement et d'investissement nous permettra de mieux appréhender les réalisations budgétaires et le sens du résultat de l'exercice.

I. La section de fonctionnement

> LE SOLDE GENERAL DE FONCTIONNEMENT : 26,8M€ (+9,3%)

Pour la troisième année consécutive, le **résultat d'exécution** de la section de fonctionnement enregistre une augmentation par rapport à l'exercice précédent : ainsi les recettes perçues en 2011 sont supérieures de **26,3M€** (hors résultat reporté) aux dépenses payées dans l'exercice, contre un solde positif de 23,2M€ en 2010, 16,9M€ en 2009, 14,7M€ en 2008 et 16M€ en 2007.

En 2011, la section de fonctionnement s'est trouvée à nouveau impactée par les transferts à la Communauté d'agglomération Est Ensemble (CAEE). Après les transferts du budget annexe de l'assainissement et du traitement des ordures ménagères en 2010, le budget principal a enregistré en 2011 le transfert à la CAEE de la compétence collecte des ordures ménagères, ce qui a modifié les dépenses de fonctionnement et les recettes de fonctionnement.

L'augmentation du solde d'exécution de fonctionnement, indicateur favorable, résulte d'une augmentation dynamique des recettes (+3,4%) tandis que les dépenses progressaient de façon maîtrisée (+1,9%).

Ces chiffres doivent être relativisés car ils comprennent les opérations d'ordre¹, qui sont des opérations bilantielles, et les opérations réelles, qui traduisent plus fidèlement les tendances budgétaires.

> LE SOLDE DES OPERATIONS REELLES DE FONCTIONNEMENT : 33,3M€ (+12,5%)

En ne prenant en compte que les opérations réelles,

- les dépenses réelles de fonctionnement sont en augmentation de **1,7%**, soit 158,3M€ au CA 2011 ;
- les recettes réelles progressent de **3,4%**, soit 191,6M€ au CA 2011.

Cette évolution doit ici encore être relativisée : en effet, les recettes et dépenses exceptionnelles sont par nature non récurrentes et faussent souvent l'analyse. Ainsi, en retirant les charges et produits exceptionnels, l'épargne brute dégagée par la section de fonctionnement progresse pour la 3^{ème} année consécutive, à hauteur de +2,9%.

> LE SOLDE DES OPERATIONS COURANTES DE FONCTIONNEMENT : 33,5M€ (+0,7%)

En affinant encore l'analyse, c'est-à-dire en *soustrayant* non seulement les charges et produits *exceptionnels* mais aussi *financiers*, pour ne retenir que les dépenses et recettes réelles récurrentes, régulières, le constat est le suivant : les recettes de gestion courante de fonctionnement ont augmenté de 3 M€ tandis que les dépenses de gestion courante ont progressé de 2,8M€.

¹ Liées à la gestion du patrimoine qu'implique l'instruction M 14, ces opérations s'effectuent sans décaissement ou encaissement, à la différence des opérations réelles.

En conséquence, et même si sa croissance ralentit, l'épargne de gestion augmente de nouveau de 0,7% par rapport à 2010.

↳ Ainsi, après l'inversion de tendance en 2009 et pour la **3^{ème} année consécutive**, les dépenses réelles continuent à progresser moins vite que les recettes réelles, permettant à plusieurs indicateurs essentiels (épargne brute, épargne de gestion) d'enregistrer une nouvelle progression. Cela conforte les efforts réalisés et traduit une exécution saine de l'exercice 2011.

୨୩୨୩

1) Les recettes de fonctionnement de l'exercice s'élèvent à 191 686 302,78€ (mouvements réels et d'ordre), en hausse de 3,4% par rapport à 2010.

↳ L'année 2011 est notamment marquée par une 2ème vague de transfert de compétences à la CAEE : elle se traduit en recettes par une disparition de la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) et une augmentation parallèle de l'attribution de compensation (AC) versée par la CAEE, l'AC n'augmentant toutefois pas à due concurrence puisque réduite des charges transférées sur la compétence collecte des déchets.

Chap.	Libellé	2011				
		Budget courant	C.A.	% réalisé	Var. % 2011 / 2010	% RRF
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		187 939 974,76	191 686 302,78	101,99%	3,37%	
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		187 939 974,76	191 656 979,98	101,98%	3,39%	100,00%
RECETTES DE GESTION COURANTE		183 607 670,27	185 327 395,63	100,94%	1,68%	96,70%
013	Atténuations de charges (revrst salaires,...)	1 459 454,40	1 665 611,14	114,13%	-3,69%	0,87%
70	Produits des services, du domaine,...	13 090 813,83	13 228 034,63	101,05%	18,35%	6,90%
73	Impôts et taxes	125 850 420,00	127 372 565,86	101,21%	-0,42%	66,46%
	<i>dont impôts locaux (TF et TH)</i>	<i>64 104 444,00</i>	<i>64 603 241,00</i>	<i>100,78%</i>	<i>2,12%</i>	<i>33,71%</i>
	<i>dont attribution de compensation</i>	<i>54 438 976,00</i>	<i>54 469 519,25</i>	<i>100,06%</i>	<i>17,95%</i>	<i>28,42%</i>
74	Dotations et participations	40 739 440,48	40 449 330,50	99,29%	5,98%	21,11%
	<i>dont Dotation Globale de Fonctio. (dotation forfaitaire)</i>	<i>21 506 128,00</i>	<i>21 506 128,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>-1,65%</i>	<i>11,22%</i>
	<i>dont Dotation de Solidarité Urbaine</i>	<i>2 439 972,00</i>	<i>2 439 972,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>1,50%</i>	<i>1,27%</i>
	<i>dont subventions et participations</i>	<i>7 481 512,50</i>	<i>7 481 512,50</i>	<i>100,00%</i>	<i>40,48%</i>	<i>3,90%</i>
	<i>dont FSRIF</i>	<i>4 172 306,00</i>	<i>4 172 306,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>9,54%</i>	<i>2,18%</i>
	<i>dont compensations des exonérations (TP, TH, TF et autres)</i>	<i>3 739 229,00</i>	<i>3 743 141,00</i>	<i>100,10%</i>	<i>-2,53%</i>	<i>1,95%</i>
	<i>dont Dotation Nationale de Péréq°(DNP)</i>	<i>557 253,00</i>	<i>557 253,00</i>	<i>100,00%</i>	<i>38,51%</i>	<i>0,29%</i>
75	Autres produits de gestion courante	2 467 541,56	2 611 853,50	105,85%	-20,25%	1,36%
AUTRES RECETTES REELLES DE FONCT.		4 332 304,49	6 329 584,35	146,10%	102,69%	3,30%
76	Produits financiers	566 486,00	199 333,45	35,19%	167,67%	0,10%
77	Produits exceptionnels	3 765 818,49	6 130 250,90	162,79%	101,10%	3,20%
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00	29 322,80		-40,85%	
042	Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	29 322,80		-40,85%	

Le tableau présente la ventilation de ces recettes par chapitre budgétaire, leur taux de réalisation par rapport aux prévisions, l'évolution par rapport à 2010 et la part de chacune d'elle dans le total des recettes réelles (RRF).

> LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 191,6M€(+3,39%)**>> Les recettes de gestion courante : 185,3M€ (+1,68%)**

Les recettes de gestion courante se composent des recettes suivantes :

• Fiscalité et attribution de compensation : 127,4M€ (-0,42%) : 66% des recettes réelles de fonctionnement

Les recettes fiscales, comptabilisées au chapitre 73 représentent plus de 66% de nos recettes réelles de fonctionnement au CA 2011. On peut les classer selon trois caractéristiques :

Recette figée : l'attribution de compensation. 43% des recettes fiscales

L'attribution de compensation (AC), est versée par la CAEE pour la deuxième année consécutive en remplacement de la taxe professionnelle, d'une composante de la dotation forfaitaire (compensation part salaires pour 16,5M€) et depuis 2011 de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), total ensuite diminué du montant des charges transférées. Au transfert correspondant au traitement des ordures ménagères intervenu en 2010, s'ajoute le transfert de la collecte des ordures ménagères intervenu en 2011. Le montant de l'AC définitive 2011 s'établit à 54,5M€ en 2011 soit une augmentation de 18% par rapport à 2010.

Une fois le montant des transferts de chargés évalué sur la base des travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLECT), l'attribution de compensation est définitivement figée sauf à ce que de nouveaux transferts ne viennent l'impacter.

Recette évolutive : Les impôts locaux (foncier et habitation) : 51 % des recettes fiscales, droits de mutations (4%) et autres recettes (2%)

- Depuis le 1^{er} janvier 2010, la taxe professionnelle a été transférée à la CAEE. Les impôts locaux ne comprennent donc plus que les 3 taxes "ménages", à savoir la taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et sur le non bâti. Ces recettes fiscales sont de 64,6M€ au CA 2011 soit une augmentation de 2,1% par rapport au CA 2010. Les taux d'imposition étant stables, cette augmentation est due uniquement à la revalorisation nationale et à l'augmentation physique des bases de la fiscalité ménage.
- Après une baisse importante en 2008 (-15,8%) et en 2009 (-17,5%), les recettes de taxe additionnelle sur les droits de mutation ont connu une forte progression depuis deux ans (+29,6% en 2010 et +38,6% en 2011) pour retrouver en 2011, avec un montant encaissé de 4,9M€, un niveau de recettes bien supérieur à celui de 2007 (3,9M€). Cette recette étant indexée principalement sur le nombre et le montant des transactions immobilières sur la commune, la hausse pourrait donc s'expliquer par une mobilité du foncier croissante et/ou une accélération du nombre de transactions en 2011.
- Les autres recettes fiscales se répartissent pour l'essentiel sur la taxe sur l'électricité et les droits de stationnement pour un total de 3,2 M€

• **Dotations, compensations et subventions : 40,4M€ (+6%) : 21% des recettes réelles de fonctionnement.**

Les recettes du chapitre 74 « Dotations et participations » sont de 40,4M€ au CA 2011 soit une augmentation de 6% par rapport au CA 2010. Cette progression s'explique principalement par la forte hausse des recettes de subventions versées (+40,5%).

Trois « blocs » de recettes sont identifiables au sein du chapitre 74 : les subventions versées (natures 747*), les compensations fiscales (natures 748*) et les dotations (les autres natures comptables du chapitre 74). On constate des évolutions variables selon le bloc dont il s'agit :

Concernant les dotations de l'Etat, relevant principalement de la loi de Finances, leur montant total encaissé est de 29,2M€ au CA 2011 soit une augmentation de seulement 0,8% par rapport à 2010.

- La *dotation forfaitaire*, principale dotation versée par l'Etat, est de 21,5M€ au CA 2011 et diminue pour la 2^{ème} année consécutive. Cela représente une perte de recettes de 360 621€ en 2011, soit une diminution de 1,65% par rapport à 2010.

S'agissant des autres dotations versées par l'Etat, :

- la *dotation de solidarité urbaine* s'élève à 2,4M€ et progresse depuis plusieurs années au niveau de l'inflation prévisionnelle de la loi de Finances, soit en 2011 une augmentation de 1,5% par rapport à 2010.
- Le *fonds de solidarité des communes de la Région Ile-de-France* atteint 4,2M€ en 2011, ce qui représente une augmentation de 9,5% par rapport au montant perçu en 2010. Cette dotation s'avère fortement fluctuante d'une année à l'autre, puisque, au regard de 4 critères, elle dépend de la position de la Ville par rapport à la moyenne des communes d'Ile-de-France de plus de 10 000 habitants.
- La *dotation nationale de péréquation* est de 557,2K€ au CA 2011, soit une augmentation de 38,5% par rapport à 2010. Malgré une éligibilité dérogatoire, c'est la première fois depuis 2007 que la Ville bénéficie d'une croissance de cette dotation (-43,7% depuis 2007).
- La *dotation générale de décentralisation* quant à elle, est en baisse constante depuis 2007 (-4,3%) pour atteindre un montant de 488,6K€ au CA 2011, soit une baisse de 0,9% par rapport à 2010.

Les compensations fiscales sont versées par l'Etat en contrepartie des exonérations d'impôts locaux décidées au niveau national. Elles se totalisent à un montant de 3,7M€ en 2011, soit une baisse de 2,5% par rapport au CA 2010. Cette diminution globale des compensations fiscales est constante depuis 2007 (-39,1% entre 2007 et 2011) puisqu'elle résulte principalement de la chute de la *compensation au titre de la taxe professionnelle* (1,7M€, -7,4% au CA 2011), variable d'ajustement de l'enveloppe normée des dotations de l'Etat aux collectivités.

En revanche, les *compensations au titre des exonérations de taxe d'habitation* (1,4M€, +1,6%) et de *taxes foncières* (622,2K€, +10,3%) progressent en 2011.

S'agissant des recettes de subventions versées par les partenaires institutionnels de la Ville (natures comptables 747*), celles-ci sont en forte augmentation en 2011 (7,4M€, +40,5%) et ce quelque soit le financeur. Les principaux financeurs sont les « autres organismes » (nature 7478), dont la CAF, qui sont pourvoyeurs de 72% des subventions perçues par la ville, le Conseil général de Seine-Saint-Denis, 15% (nature 7473), et l'Etat, 11% (nature 74718).

Les augmentations constatées, reflètent pour la plupart la croissance de l'offre municipale dans les secteurs concernés : la CAF au titre des crèches (2,7M€, +24,7%) et des centres de loisirs (1,1M€, +300,8%), les subventions du CG93 au titre des crèches (818,8K€, 3,5%) et globalement les subventions versées par l'Etat (827,8K€, +36%).

• Produits des services et du domaine et autres produits : 15,8M€ (+9,6%) : 8 % des recettes réelles de fonctionnement.

Au titre des participations des usagers des services municipaux, du produit d'exploitation du domaine de la ville et des autres produits de gestion courante (comptes 70 et 75), la ville a perçu en 2011 un total de 15,8M€.

Les recettes du chapitre 70 « Produits du domaine, des services et ventes diverses » recouvrent principalement les recettes de facturation des prestations rendues par la ville. Elles sont notamment constituées des recettes de facturation des prestations à caractère social (43% des recettes du chapitre 70), périscolaire (22%) et sportif (6%).

Les recettes du chapitre 70 du CA 2011 ont augmenté de 18,3% par rapport au CA 2010 et représentent 6,9% des recettes réelles de fonctionnement du CA 2011 contre 5,8% au CA 2007. Elles ont donc pris une part plus importante dans les recettes réelles de la ville.

La forte augmentation en 2011 du chapitre 70 (+18,3%, +2M€) a une double explication : D'une part, la re-facturation à la CAEE des dépenses des compétences transférées constitue une nouvelle recette depuis 2010. Cette recette imputée à la nature comptable 70878 est en forte augmentation (+1,2M€ en 2011), due à la poursuite des transferts de compétence. D'autre part, on constate une progression des recettes issues des facturations des services rendus par la commune aux usagers, imputées aux natures 706*. Cette augmentation globale reflète l'augmentation de l'offre de service et de leur fréquentation.

Il est également à signaler une forte baisse des recettes du compte 70328 (droits de voirie courants) due à un décalage d'exécution comptable.

Les recettes du chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » sont de 2,6M€ au CA 2011, en baisse de 20,2% par rapport au CA 2010. Ces recettes recouvrent les loyers de la ville, certaines redevances et des remboursements divers (sinistres,...) qui varient fortement d'un exercice à l'autre.

>> Les autres recettes réelles de fonctionnement : 6,3M€ (+102,69%) : 3% des recettes réelles de fonctionnement.

Les produits exceptionnels (chap. 77) sont de 6,1M€ au CA 2011 soit une augmentation de 101,1% par rapport au CA 2010.

Ce sont les « Produits exceptionnels divers » (nature 7788) qui tirent vers le haut les recettes du chapitre 77. En effet, il s'agit principalement des excédents de clôtures de ZAC qui ont apportées 3,2M€ à la ville en 2011 : ZAC Rosny – Vitry pour 943,7K€, ZAC Garibaldi pour 820,1K€, ZAC Beaumarchais pour 744,8K€, ZAC Ilots de l'Eglise pour 473,4K€ et ZAC Franklin-Walwein pour 203,3K€.

On constate également une recette de 964,4K€ suite à l'issue favorable pour la ville du contentieux sur le Centre dramatique national.

Les produits de cessions d'immobilisations (nature 775) sont de 1,3M€ au CA 2011, soit une baisse de 2,5%. Les principales cessions comptabilisées en 2011 concernent le terrain au 6/8 rue de la Convention pour 548K€ à l'OPHM Montreuil, la propriété située au 84 avenue du Président Wilson pour 455,2K€ à la Sté foncière habitat et Humanisme, et le Centre de vacances de Bois Douzein à une SCI.

Les produits financiers, (chap.76) sont en augmentation de 167,7% pour un montant 199,3K€. Ces recettes proviennent notamment de plus-values réalisées sur les placements de trésorerie (32,2K€) et d'intérêts liés aux consignations immobilières (167K€).

> LES RECETTES D'ORDRE : 29,3K€ (-40,85%)

Ces recettes fluctuent d'une année sur l'autre puisqu'elles dépendent des opérations patrimoniales comptabilisées dans l'année. Il s'agit ici de moins-values réalisées sur des cessions d'immobilisations. On retrouve cette même écriture dans les dépenses d'ordre d'investissement.

४२४२

2) Les dépenses de fonctionnement de l'exercice 2011 s'élèvent à 165 335 395,41€ (mouvements réels et d'ordre), en progression de 1,9% par rapport à 2010.

↳ L'année 2011 est notamment marquée par la 2^{ème} vague de transferts à la CAEE, qui concerne la compétence collecte des ordures ménagères et se traduit pour la 1^{ère} fois par des transferts effectifs d'agents municipaux

Chap.	Libellé	2011				
		Budget courant	C.A.	% réalisé	Var. % 2011 / 2010	% DRF
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		188 365 112,00	165 335 395,41	87,77%	1,91%	
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		163 858 987,79	158 324 661,21	96,62%	1,66%	100,00%
DEPENSES DE GESTION COURANTE		155 400 090,67	151 862 785,21	97,72%	1,89%	95,92%
011	Charges à caractère général	40 563 236,55	38 244 097,27	94,28%	-3,70%	24,16%
012	Charges de personnel	99 712 787,00	99 078 159,92	99,36%	3,08%	62,58%
014	Atténuations de produits	10 000,00	3 936,67	39,37%	-93,19%	0,00%
65	Autres charges de gestion courante	15 114 067,12	14 536 591,35	96,18%	10,50%	9,18%
AUTRES DEPENSES REELLES DE FONCT.		8 458 897,12	6 461 876,00	76,39%	-3,52%	4,08%
66	Charges financières	7 447 000,00	5 594 376,02	75,12%	-2,82%	3,53%
67	Charges exceptionnelles	875 944,12	867 499,98	99,04%	-7,84%	0,55%
68	Dotations aux provisions	135 953,00	0,00	0,00%	#DIV/0!	0,00%
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		24 506 124,21	7 010 734,20	28,61%	7,95%	
023	Virement à la section d'investissement	18 795 079,62	0,00	0,00%	0,00%	
042	Opé d'ordre de transfert entre sections	5 711 044,59	7 010 734,20	122,76%	7,95%	

> LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT : 158,3M€(+1,7%)**>> Les dépenses de gestion courante : 151,9M€ (+1,89%)**

Les dépenses de gestion courante se sont stabilisées depuis 2009, grâce aux efforts importants de bonne gestion entrepris par la municipalité. On constate au CA 2011 une augmentation de 1,9% due à une progression des charges de personnel, traduisant le glissement vieillesse technicité et la politique volontariste de la municipalité en faveur des agents, et à une progression du chapitre 65, en lien avec les hausses de subventions au CCAS et aux associations.

• Les charges de personnel : 99,1M€ (+3,08%)

C'est le premier poste de dépenses (99,1M€), regroupées au chapitre 012. Les frais de personnel représentent 62,6% des dépenses réelles de fonctionnement, au regard d'une moyenne de 56% pour des collectivités de population comparable. Ce ratio augmente significativement, compte tenu de l'évolution moindre des autres dépenses de fonctionnement.

Le CA 2011 traduit :

- *l'engagement de la municipalité en direction des agents municipaux*. Les grands axes de la politique RH 2011 ont été d'une part, **l'augmentation de la rémunération** de chacun des agents engagée en 2010 et d'autre part, l'amorce d'une redéfinition de la politique d'action sociale en faveur des agents par la mise en place du **contrat d'assurance prévoyance** (près de 700 adhérents en décembre 2011) ; enfin des créations de postes ont été réalisées dans le cadre de l'ouverture de nouvelles structures municipales en particulier en direction des enfants.

De même, la municipalité a poursuivi sa politique de stagiairisation du personnel notamment en direction des agents de catégorie C, **en vue de diminuer la précarité**. Ainsi, il a été consacré les sommes de 1 280 000€ à *l'augmentation du régime indemnitaire* pour tous les agents, (mise en oeuvre en juillet 2010 avec un impact en année pleine en 2011), de 814 000 € à *l'évolution des carrières* et de 244 000 € à *la stagiairisation des agents*. Notre démarche volontariste de *résorption de la précarité* s'est traduite par la nomination « stagiaire » de 107 agents contractuels en 2011 (soit 107 fonctionnaires de plus) dans les filières administrative (12), animation (22), médico-sociale (7), technique (65 dont 41 à la propreté des bâtiments et 9 au service Voirie Propreté) sportive (1).

C'est donc une part importante, soit 2,36% de la masse salariale, qui a été consacrée à l'évolution du pouvoir d'achat de nos agents. Alors que l'Etat bloquait depuis juillet 2010 toute évolution salariale pour les fonctionnaires, la municipalité a voulu, malgré l'étroitesse de ses marges de manœuvre, compenser en partie les pertes de pouvoirs d'achat qui frappent durement les catégories les plus défavorisées. La décision que nous avons prise d'indexer le régime indemnitaire de tous les agents sur l'inflation, qui a pris effet au 1^{er} juillet 2011, va, après la revalorisation de 2010, également dans ce sens.

- *La création de nouveaux postes a été décidée pour assurer l'ouverture de nouveaux services* pour répondre aux besoins de la collectivité sur les secteurs enfance/vie scolaire (8 postes), à la propreté des bâtiments (5 postes pour faire face à l'ouverture de 5 classes à la rentrée 2011), culturel pour le conservatoire (69 heures hebdomadaires - dont 1 poste - d'enseignement artistique afin de poursuivre le dispositif des Classes à Horaires Aménagés dans les écoles et au collège), actions de solidarité à la direction des Solidarités et de la Coopération (création d'un poste de chargé de missions Nouvelles Solidarités), actions en faveur de l'intégration au

service Lutte contre les discriminations et intégration (d'un poste de rédacteur pour les ateliers et actions linguistiques).

De plus, il a été décidé en 2011 de créer 7 postes au service municipal de la jeunesse en vue de la reprise en régie du café la Pêche.

L'un des faits marquants de 2011 a aussi été le transfert de 49 agents municipaux à la CAEE au 1^{er} septembre dernier. Nous avons évidemment eu à cœur de les accompagner, en les informant bien en amont pour anticiper au mieux leur transfert, en les rencontrant plusieurs fois, et en veillant à négocier avec la CAEE les situations particulières.

Enfin, je rappelle que nous avons consacré à la subvention du Comité des Œuvres Sociales un peu plus de 1,2 M€.

L'ensemble de ces mesures, s'accompagne d'une gestion maîtrisée de nos effectifs afin de garantir l'adéquation des moyens à la réalisation des politiques publiques. Au total, la masse salariale a augmenté de 3,08% en 2011.

• Les charges à caractère général : 38,2M€ (-3,7%)

Les « Charges à caractère général » regroupent toutes les dépenses "usuelles", à savoir les achats, les fluides, les locations, les rémunérations des délégataires de service public, les entretiens et réparations, les assurances, les dépenses de formation, les honoraires, les fêtes et réceptions, les publications, les frais d'affranchissement et de télécommunications, les cotisations, les frais de gardiennage etc...

La principale raison de la baisse de ces charges en 2011 provient du transfert à la CAEE du coût de la collecte des ordures ménagères, incluant principalement les marchés avec la SITA et la déchetterie municipale.

• Les autres charges de gestion courante : 14,5M€ (+10,5%)

Les dépenses du chapitre 65, « Autres charges de gestion courante » représentent 14,5M€ au CA 2011 soit une augmentation de 10,5% par rapport au CA 2010. Ces dépenses correspondent aux diverses participations de la collectivité : contingents et participations obligatoires, contingent du service départemental incendie ainsi que la cotisation au SICIM, les subventions de fonctionnement aux nombreuses associations, au CCAS et à la Caisse des écoles.

Plusieurs facteurs expliquent la forte progression de ces dépenses. Tout d'abord, la subvention versée par la ville au CCAS est passée de 1,2M€ en 2010 à 2,1M€ en 2011 soit une augmentation de 67,4% qui traduit l'effort important que la ville a engagé en matière sociale dans ce contexte de crise économique.

On constate également une hausse importante du contingent incendie (+12,5%), dépense obligatoire, pour un montant de 1,8M€ au CA 2011. Il convient enfin de souligner l'augmentation de 3,9% du montant global des subventions versées aux associations qui atteint 7,6M€ au CA 2011.

>> Les autres dépenses réelles de fonctionnement : 6,5M€ (-3,5%)

• Les charges exceptionnelles : 867,5K€ (-7,8%)

Les dépenses exceptionnelles (chapitre 67) sont par définition non récurrentes d'une année à l'autre. Ces dépenses comprennent principalement des frais d'éviction commerciale liés à des projets d'aménagement, la subvention au budget annexe Cinéma, des annulations de

titres de recettes, des bourses et prix et des subventions exceptionnelles. Leur diminution résulte de la disparition en 2011 d'une dépense exceptionnelle de 2010 pour 271,9K€ résultant du transfert du budget annexe Assainissement à la CAEE. Il est à noter néanmoins une hausse de la subvention versée au Cinéma Méliès en 2011, soit 286,5K€ (+59,3%).

• **Les frais financiers : 5,6M€ (-2,8%)**

Les frais financiers, c'est-à-dire essentiellement les intérêts de la dette, mandatés au chapitre 66, avoisinent les 5,6M€ contre 5,8M€ en 2010, soit une baisse de 2,8% au CA 2011.

Il s'agit de la troisième année consécutive de baisse (-36,3% entre 2008 et 2011), qui résulte de 3 facteurs :

- 1) La poursuite depuis début 2009 de taux d'intérêts très bas, dont la Ville continue à bénéficier grâce au choix des index variables les plus favorables, et ce malgré l'explosion des marges bancaires sur les nouveaux contrats suite aux turbulences des marchés financiers pendant l'été 2011.
- 2) La poursuite d'une gestion très active de la trésorerie de la ville qui a consisté à optimiser l'utilisation des outils de trésorerie, permettant de rembourser temporairement plusieurs prêts "revolving" et donc d'économiser des frais financiers.
- 3) Les conséquences d'un désendettement significatif de la Ville depuis 2009, qui contribue à alléger les frais financiers.

> **LES DEPENSES D'ORDRE : 7,0M€ (+28,6%)**

Les dépenses d'ordre correspondent aux dotations aux amortissements, à la valeur nette comptable des immobilisations cédées, et aux plus-values sur cessions. La forte augmentation de cette catégorie de dépenses en 2011, s'explique par une hausse importante du montant des dotations aux amortissements (5,7M€, +17,7%).

II. La section d'investissement

Le **solde d'exécution** de la section d'investissement, qui correspond à la différence entre les titres émis (recettes) et les mandats de paiement effectués (dépenses) dans l'exercice, présente un déficit de 3,4M€.

Le **résultat final** de la section d'investissement, qui est l'addition à ce solde d'exécution, du résultat 2010 reporté (+3,3M€) et des restes à réaliser en dépenses et en recettes (solde de -26,2M€) s'établit en 2011 à - 26 306 788,75€.

Le besoin de financement en investissement est tout à fait normal, puisque qu'en M14, l'excédent constaté en fonctionnement est affecté à la couverture de ce besoin.



1) Les recettes s'élèvent à 84 032 582,34€ (mouvements réels et d'ordre), dont 77,02M€ de recettes réelles.

Le tableau suivant permet de synthétiser la structure des recettes de la section d'investissement.

Chap.	Libellé	2011				
		Budget courant	C.A.	% réalisé	Var. % 2011 / 2010	% RRI
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		131 062 124,84	84 032 582,34	64,12%	2,27%	
RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		106 556 000,63	77 021 848,14	72,28%	1,78%	100,00%
RECETTES D'EQUIPEMENT		76 092 330,74	48 445 628,24	63,67%	-4,12%	62,90%
13	Subventions d'investissement	11 212 336,74	3 465 634,24	30,91%	-33,33%	4,50%
16	Emprunts et dettes assimilées	64 879 994,00	44 979 994,00	69,33%	-0,77%	58,40%
RECETTES FINANCIERES		29 952 787,06	28 471 793,75	95,06%	15,63%	36,97%
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 490 282,00	3 584 772,85	102,71%	-39,61%	4,65%
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	24 082 033,06	24 082 033,06	100,00%	44,27%	31,27%
165	Dépôts et cautionnements reçus	17 000,00	19 267,84	113,34%	-13,58%	0,03%
27	Autres immobilisations financières	1 055 870,00	785 720,00	74,41%	-60,18%	1,02%
024	Produits de cessions des immobilisations	1 307 602,00	0,00	0,00%		0,00%
RECETTES OPERATIONS PR CPTÉ DE TIERS		510 882,83	104 426,15	20,44%	-80,05%	0,14%
4542	Opérations pour compte de tiers	510 882,83	104 426,15	20,44%	-80,05%	0,14%
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		24 506 124,21	7 010 734,20	28,61%	7,95%	
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	24 506 124,21	7 010 734,20	28,61%	7,95%	

> LES RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT : 77M€ (+1,78%)

• Emprunts et dettes assimilées : 45M€ (-0,8%)

Afin de financer le programme d'investissement, 13,2M€ d'emprunts ont été mobilisés en 2011 contre 6,8M€ en 2010, 13M€ en 2009, 24,98M€ en 2008 et 40M€ en 2007.

Pour le reste, sur ce chapitre budgétaire, 31,8M€ correspondent à des écritures en dépense et en recette, permettant d'utiliser en « allers-retours » comme des outils de trésorerie, plusieurs emprunts « revolving » mobilisés antérieurement.

Pour la 3^{ème} année consécutive, **la ville s'est désendettée en 2011, à hauteur de 6,33M€**, après 12,75 M€ en 2010 et 5,23M€ en 2009. En conséquence, sur ces 3 ans, le désendettement atteint un total cumulé de 24,3M€. Le capital restant dû au 31 décembre 2011 s'élève ainsi à 185,4M€.

La conjonction d'une hausse de l'épargne brute (recettes réelles de fonctionnement – dépenses réelles de fonctionnement, hors résultat exceptionnel) et d'un désendettement entraîne une nouvelle amélioration de la capacité dynamique de désendettement. Elle passe ainsi de 10,2 ans en 2008 à 8,8 ans en 2009 puis 7 ans en 2010 pour descendre à **6,6 ans en 2011**.

• Dotations et fonds propres : 3,6M€ (-39,6%)

Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves » se compose, en dehors de l'affectation au financement de l'investissement 2010 (compte 1068), du fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA) et de la taxe locale d'équipement (TLE). Ces recettes baissent globalement de 39,6% au CA 2011.

Concernant le FCTVA, cette recette correspond au remboursement partiel par l'Etat de la TVA payée par la collectivité sur les investissements réalisés 2 ans avant, donc en 2009. L'année 2009 ayant été une année de ralentissement important des investissements par rapport aux années précédentes, on constate naturellement une baisse de 46,9% de cette recette au CA 2011.

S'agissant de la TLE, cette recette s'avère également en baisse (-11,9%) et représente un montant de 1M€ au CA 2011.

• Les subventions d'investissement : 3,5M€ (-33,3%)

Les subventions d'investissement (chapitre 13) sont en baisse de 33,3% pour un montant de 3,5M€ au CA 2011. Cela s'explique principalement par une forte baisse des subventions versées par l'Etat (-54,1%), la Région (-57,9%) et la CAF (-71,5%). On constate également une baisse des recettes des amendes de police (-3,90%) pour la deuxième année consécutive.

En outre, pour la 2^{ème} année consécutive, la ville a perçu en 2011 un fonds de concours de la CAEE de 2,5M€, dont 80% ont été encaissés à la signature de la convention, soit un montant de 2,04M€ en 2011.

• Les autres immobilisations financières : 785,7K€ (-60,2%)

Les autres immobilisations financières enregistrent une forte baisse en 2011, de 60,2%. Elle s'explique tout d'abord par une diminution importante du montant des déconsignations (-37,3%) qui passe de 1,2M€ en 2010 à 0,7M€ en 2011. Pour rappel, les déconsignations immobilières ont lieu lorsque l'acquisition foncière prévue est finalisée ou lorsque celle-ci est abandonnée. Ensuite, la ville avait perçu en 2010 une recette de 720K€ correspondant au remboursement par la SEM Modev d'une avance de trésorerie, recette qui n'est pas renouvelée en 2011.

• Les opérations pour le compte de tiers : 104,4K€ (-80,1%)

La forte diminution de ces opérations provient de l'utilisation exceptionnelle de ce chapitre budgétaire en 2010 pour assurer temporairement sur le budget principal la continuité des dépenses relatives à l'Assainissement en 2010, du fait du transfert de la compétence assainissement à la CAEE en 2010.

> LES RECETTES D'ORDRE : 7,0M€ (+7,95%)

Contrepartie comptable des dépenses d'ordre de fonctionnement, les recettes d'ordre d'investissement se composent donc des amortissements, des sorties de l'actif comptable des biens cédés et des plus-values réalisées sur les cessions.

१२३३३

2) Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 87 449 022,06€ (mouvements réels et d'ordre), dont 87,42M€ de dépenses réelles.

Chap.	Libellé	2011				
		Budget courant	C.A.	% réalisé	Var. % 2011 / 2010	% DRI
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		134 345 225,13	87 449 022,06	65,09%	-2,52%	
DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		134 345 225,13	87 419 699,26	65,07%	-2,50%	100,00%
DEPENSES D'EQUIPEMENT		68 700 804,04	31 257 898,39	45,50%	4,47%	35,76%
20	Immobilisations incorporelles	9 186 641,16	4 317 442,13	47,00%	233,14%	4,94%
204	Subventions d'équipement versées	3 047 733,86	792 944,62	26,02%	-67,48%	0,91%
21	Immobilisations corporelles	36 731 462,23	14 836 700,28	40,39%	-8,73%	16,97%
23	Immobilisations en cours	19 734 966,79	11 310 811,36	57,31%	13,88%	12,94%
DEPENSES FINANCIERES		64 852 484,71	56 037 072,26	86,41%	-5,35%	64,10%
1068	Excédents de fonct. Capitalisés	4 658 258,64	4 658 258,64	100,00%		5,33%
16	Emprunts et dettes assimilées	59 787 632,50	51 322 028,62	85,84%	-11,65%	58,71%
27	Autres immobilisations financières	406 593,57	56 785,00	13,97%	-94,85%	0,06%
DEPENSES OPERATIONS POUR CPTÉ DE TIERS		791 936,38	124 728,61	15,75%	-76,62%	0,14%
4541	Opérations pour compte de tiers	791 936,38	124 728,61	15,75%	-76,62%	0,14%
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		0,00	29 322,80		-40,85%	
040	Opé d'ordre de transfert entre sections	0,00	29 322,80		-40,85%	

> LES DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT : 87,4M€ (-2,5%)

• Les remboursements d'emprunts : 51,3M€ (-11,65%)

Si l'on isole les opérations "neutres" budgétairement, relatives à nos prêts « revolving » (31,8M€), le remboursement du capital de la dette s'est élevé en 2011 à 19,53M€ contre 19,59M€ en 2010.

Ainsi, eu égard aux montants mobilisés en 2011 (13,2M€), la ville s'est encore désendettée de 6,33M€, ce qui constituait l'un de nos objectifs majeurs en terme de stratégie financière de 1^{ère} partie de mandat, sachant que la montée en charge des investissements dans le temps, accroîtra le besoin de financement.

• **Les autres immobilisations financières : 56,8K€ (-94,8%)**

Le chapitre 27 Autres immobilisations financières est en forte baisse (-94,8%) pour un montant de 58,7K€ au CA 2011. Il s'agit uniquement de dépenses de consignations dans le cadre d'opérations foncières.

• **Les dépenses d'équipement : 31,3M€ (+4,5%)**

Tout d'abord, 792,9K€ de subventions d'équipement (chapitre 204) ont été versées en 2011, soit une baisse de 67,5% par rapport au CA 2010. Elles se composent essentiellement d'une subvention versée au CCAS pour un montant de 118K€ et de plusieurs surcharges foncières dédiées à l'OPHM pour un montant global de 658K€ qui traduisent notre engagement dans une politique volontariste en terme de logements sociaux. Il est à noter également l'engagement de la collectivité à aider les montreuillois désireux de réduire leur facture énergétique puisque plus de 4K€ de subventions ont été versées pour aider les particuliers à se doter de systèmes d'économie d'énergie (panneaux photovoltaïques,...).

Les études, travaux et acquisitions (comptes 20, 21 et 23) réalisés progressent pour la deuxième année consécutive de 10,8% entre 2010 et 2011, pour atteindre un montant de 30,4M€ au CA 2011.

A ce titre, les principaux investissements réalisés en 2011 sont :

- 6M€ de participation versée à la SEM Sequano, affectée aux équipements publics de la ZAC Cœur de Ville ;
- 8M€ d'études et travaux sur les grandes opérations parmi lesquels la construction du nouveau cinéma Méliès (1,6M€) et du groupe scolaire en centre ville Îlot 104 / Résistance (1,1M€), la nouvelle piscine écologique du Haut-Montreuil (1,1M€), la restructuration du restaurant scolaire Jules Ferry 1 (752K€), les travaux concernant le groupe scolaire H. Wallon (775K€), les travaux sur le groupe scolaire Voltaire dans le Bas-Montreuil (333K€), les travaux de rénovation du Théâtre des Roches (320K€), la ludothèque Jules Verne (211K€), la Maison des Arts au 116 rue de Paris (89K€), le CMS Tawhida Ben Cheikh (374,3K€) et concernant la Petite-Enfance les crèches M. Titran (351,2K€), J. Daubié (66K€), E. Pikler (33K€) et la relocalisation de la crèche Picasso (112K€) ;
- 5,3M€ de travaux de voirie parmi lesquels 4,2M€ d'opérations d'entretien de la voirie et de circulation, incluant le « grand programme de petits travaux » sur les espaces publics auquel nous avons dédié 1M€. S'y ajoutent 442,2K€ pour les circulations douces ;
- 4,2 M€ pour l'éducation, l'entretien et les grosses opérations de restaurations dans les écoles, avec notamment les travaux pour la rentrée scolaire, les travaux sur les sanitaires).
- 2,7M€ pour les aménagements et grosses réparations sur le reste du patrimoine bâti. On y trouve de nombreux travaux de sécurité et sur les chaufferies ou encore des travaux sur les nombreux équipements sportifs et culturels, sur les crèches, sur les centres de vacances, sur le complexe Nouvelle France ;
- 3,7M€ pour l'amélioration des conditions de travail et d'accueil du public (travaux à l'Hôtel de Ville et dans les centres administratifs Opale et Cap Horn, mairie annexe, conditions de travail des agents municipaux, équipements du conservatoire et des

centres de loisirs, mobilier dans les établissements municipaux et les services, matériels, véhicules, informatique et téléphonie) ;

- 1,5M€ pour des acquisitions de terrains et réserves foncières ;
- 308,8K€ d'aménagement d'espaces verts ;
- 968,9K€ d'autres dépenses diverses d'investissement comprenant les travaux d'entretien de Mozinor, les dépollutions et les démolitions, les études urbaines (notamment le PLU) et l'entretien du patrimoine privé de la ville.

> LES DEPENSES D'ORDRE : 29,3K€ (-40,8%)

Contrepartie comptable des recettes d'ordre de fonctionnement, les dépenses d'ordre d'investissement comprennent des moins-values réalisées sur des cessions d'immobilisations de 2011.

III. Résultat de l'exercice, restes à réaliser et résultats à affecter

Trois étapes successives permettent d'évaluer les résultats à affecter au financement des investissements.

Au **résultat de l'exécution** doivent être additionnés les résultats reportés de 2010, ce qui permet d'obtenir le **résultat de clôture**. A ce dernier s'ajoutent les restes à réaliser de la section d'investissement (les reports) afin de déterminer le **résultat final, qu'il convient d'affecter**.

1/ le résultat de l'exécution rend compte des réalisations de l'exercice 2011.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011			
Libellé	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Titres de recettes émis	84 032 582,34	191 686 302,78	275 718 885,12
Mandats émis	87 449 022,06	165 335 395,41	252 784 417,47
SOLDE D'EXECUTION	-3 416 439,72	26 350 907,37	22 934 467,65

Le **résultat comptable** de l'exercice présente donc un excédent de 22,93M€.

2/ le résultat de clôture ; le résultat final et le résultat à affecter du compte administratif.

Deux résultats sont à distinguer :

- le **résultat de clôture**, qui reprend les réalisations de l'année et les résultats de l'année précédente, avant les restes à réaliser.
- le **résultat final du compte**, qui ajoute au résultat de clôture les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2011			
Libellé	Investissement	Fonctionnement	TOTAL
Résultat reporté	3 283 100,29	425 137,24	3 708 237,53
RESULTAT DE CLOTURE	-133 339,43	26 776 044,61	26 642 705,18
Restes à réaliser	-26 173 449,32		-26 173 449,32
<i>en dépenses</i>	36 615 166,19		36 615 166,19
<i>en recettes</i>	10 441 716,87		10 441 716,87
RESULTAT FINAL	-26 306 788,75	26 776 044,61	469 255,86

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent :

- *en recettes* : à des recettes d'emprunts contractés antérieurement mais qui seront encaissés en 2012 (3M€), et à des subventions obtenues en 2011 mais non encaissées ;
- *en dépenses* : à des crédits engagés et non consommés à la fin de l'exercice, à reporter sur l'exercice 2012.

👉 **Produit de la différence entre l'excédent de fonctionnement (26,8M€) et le besoin de financement de l'investissement (-26,3M€), le résultat final est excédentaire et s'élève à + 469,2K€**

Il s'agit là du montant qui peut être reporté au budget supplémentaire.

~~~~~

A l'issue de cette présentation, je vous propose que le Conseil municipal prenne la décision suivante :

- constate les résultats suivants du compte administratif 2011 (résultat de clôture) :
  - ⇒ un excédent de fonctionnement de **26 776 044,61€**
  - ⇒ un déficit d'investissement de **- 133 339,43€**
  - ⇒ soit un excédent total de **26 642 705,18€**
  
- constate les restes à réaliser de la section d'investissement comme suit :
  - ⇒ en dépenses d'investissement : - 36 615 166,19€
  - ⇒ en recettes d'investissement : + 10 441 716,87€
  
- affecte le résultat d'exploitation (résultat de la section de fonctionnement) comme suit :
  - ⇒ couverture du besoin de financement en investissement (recette compte 1068),  
soit **+ 26 306 788,75€**
  
  - ⇒ excédent reporté en section de fonctionnement (recette chapitre 002), de  
**+ 469 255,86€**
  
- affecte le résultat d'investissement (résultat de la section d'investissement) comme suit :
  - ⇒ déficit reporté en section d'investissement (dépense chapitre 001), de  
**- 133 339,43€**